

Chapitre 1

Le défi à venir

Messages essentiels : Le vieillissement de la population constitue à la fois un défi et une opportunité pour tous les pays de l'OCDE. Si l'on en juge par les différences marquées qui existent entre ces derniers en ce qui concerne le rythme du vieillissement, le défi est bien plus grand pour certains pays que pour d'autres. La portée des mesures à prendre n'est donc pas partout la même, ni l'urgence des réformes à engager. Pour affronter le problème du vieillissement, cependant, il est indispensable que tous les pays s'efforcent en priorité de mobiliser plus amplement le potentiel de main-d'œuvre que représente les plus âgés.

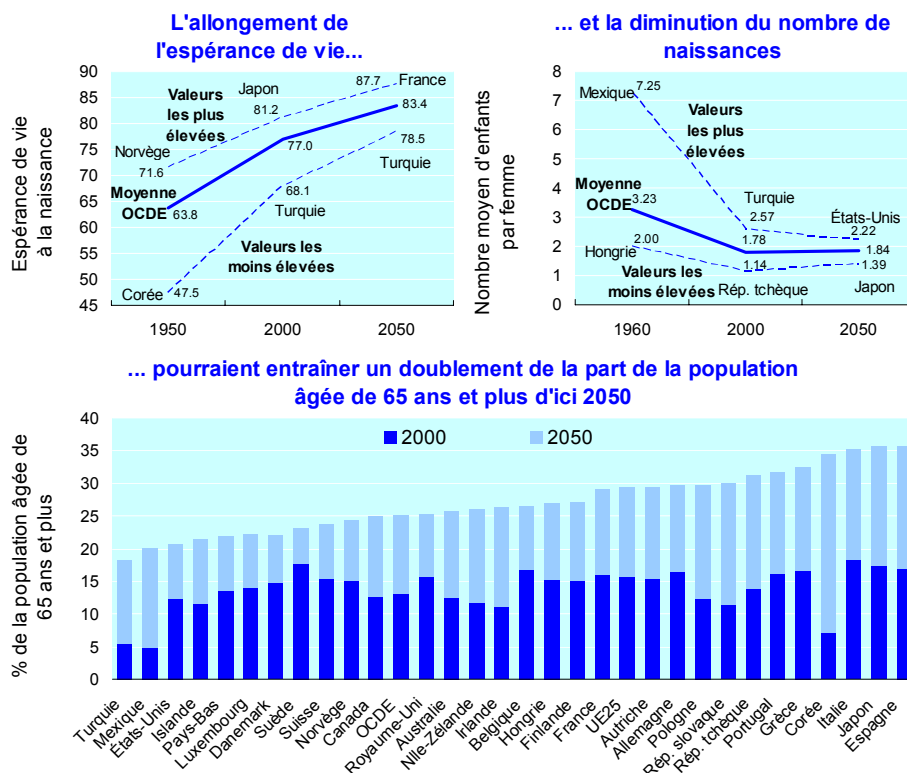
Tous les pays de l'OCDE seront confrontés à divers défis économiques et sociaux, au cours des prochaines décennies, du fait du vieillissement de la population. L'objet de ce chapitre est de décrire certaines des grandes tendances de la démographie au cours des prochaines décennies et de montrer comment, en mobilisant le potentiel d'activité que représentent les seniors, on pourrait grandement contribuer à atténuer l'impact négatif du vieillissement de la population sur la croissance économique. Cependant, le défi est de plus grande ampleur dans certains pays que dans d'autres, non pas seulement parce que le processus de vieillissement de la population y est plus accentué, mais aussi parce que le taux d'activité des plus âgés y est, dès à présent, faible.

La section 1 présente tout d'abord les grandes tendances démographiques que connaîtront les pays de l'OCDE au cours des 50 prochaines années. La section 2 examine ensuite l'impact potentiel de ces tendances sur les finances publiques et sur la croissance économique, tandis que la section 3 s'attache à montrer que, face au vieillissement de la population, la première des politiques à mettre en œuvre doit être d'encourager le travail au-delà d'un certain âge.

1. L'ampleur du défi démographique

Tous les pays de l'OCDE enregistrent un vieillissement de leur population du fait à la fois d'une chute des taux de fécondité et d'une augmentation de la longévité (graphique 1.1). Cependant, le mouvement est plus prononcé et se produit selon un rythme plus rapide dans certains pays que dans d'autres¹. Par exemple, à l'horizon 2050, plus d'un tiers de la population aura 65 ans ou plus en Italie, au Japon, en Corée et en Espagne, alors que la proportion sera d'environ un cinquième, voire moins, au Mexique, en Turquie et aux États-Unis.

Graphique 1.1. **Tous les pays de l'OCDE vieillissent, mais certains plus vite que d'autres**



Source : Base de données démographiques et base de données sur les projections de la population active de l'OCDE.

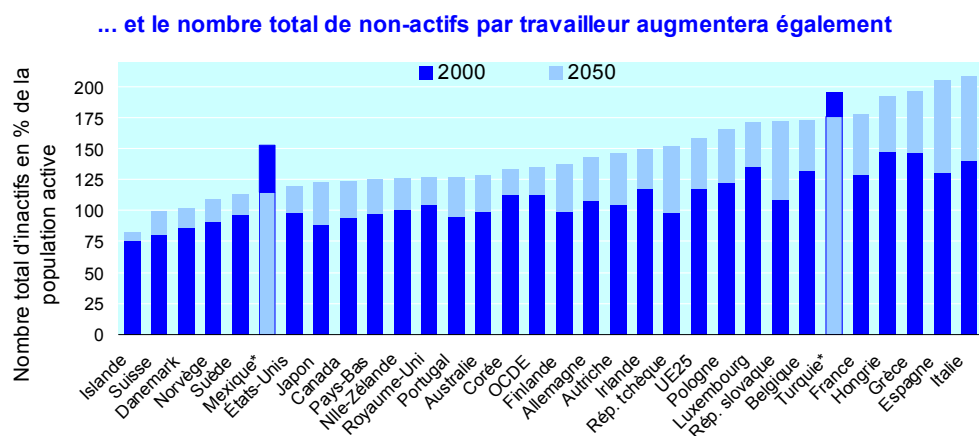
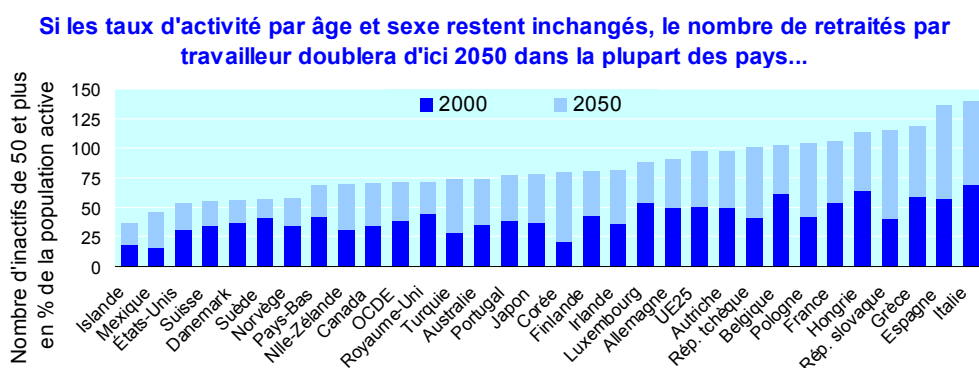
Le rythme du vieillissement est particulièrement marqué en Corée car, dans ce pays, la part de la population âgée de 65 ans et plus est actuellement l'une des plus faibles de la zone de l'OCDE mais, d'après les projections, ce sera l'une des plus fortes en 2050.

Dans de nombreux pays, le phénomène de vieillissement se produira essentiellement au cours des trois prochaines décennies, la génération du baby-boom entrant dans la tranche d'âge des 65 ans et plus. Cependant, en l'absence de rebond des taux de fécondité, et les gains de longévité se poursuivant, le rapport de dépendance de la population âgée continuera de s'accroître, même après que l'impact de la génération du baby-boom sur le profil démographique de chaque pays aura commencé de s'atténuer.

2. Les conséquences économiques du vieillissement démographique

L'un des indicateurs de la charge économique potentielle que représentera la population âgée pour la population au travail est le rapport du nombre des « retraités » (nombre d'inactifs de 50 ans et plus) au nombre de travailleurs². Si les taux d'activité par âge et par sexe se maintiennent à leurs niveaux actuels, ce rapport doublera pratiquement, passant d'environ 38 retraités pour 100 travailleurs en moyenne, dans la zone de l'OCDE, à un peu plus de 70 retraités pour 100 travailleurs en 2050 (graphique 1.2, panneau du haut)³. En Europe, le rapport devrait être de près d'un retraité par travailleur.

Graphique 1.2. **Le vieillissement de la population représentera une charge économique de plus en plus lourde pour les travailleurs**



* Au Mexique et en Turquie, le rapport de dépendance économique total pourrait même être plus faible en 2050 qu'en 2000, le recul projeté du nombre des enfants à charge l'emportant largement sur l'augmentation du nombre des personnes âgées.

Source : Base de données démographiques et base de données sur les projections de la population active de l'OCDE.

Une charge croissante pour les finances publiques

Une telle augmentation du nombre des retraités par travailleur fera certainement peser une charge de plus en plus lourde sur les finances publiques, dans la plupart des pays de l'OCDE. Par exemple, d'après les projections, les dépenses publiques de pension et les dépenses en soins et services de longue durée augmenteront considérablement, en proportion du PIB, dans la plupart des pays, au cours des prochaines décennies (OCDE, 2001). Dans le même temps, le vieillissement de la population contribuera à un accroissement sensible des dépenses de santé publique, les dépenses de santé par tête étant plus élevées pour les personnes âgées⁴. Par conséquent, en l'absence de changement significatif dans les comportements d'activité, l'accroissement prévisible des dépenses publiques devra être financé soit par un relèvement des cotisations de sécurité sociale et autres prélèvements obligatoires, soit par une réduction de la générosité des prestations, soit par une formule combinant les deux dans des proportions variables.

Certains pays auront des ajustements beaucoup plus importants que d'autres à opérer

L'évolution du nombre de retraités par travailleur dépendra à la fois de l'évolution de l'effectif des groupes âgés par rapport aux groupes plus jeunes, surtout du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération issue du baby-boom, et de la proportion de seniors restant actifs⁵. On peut donc avoir une vision synthétique des pressions que le vieillissement de la population exercera sur les pays en rapprochant le taux d'activité des seniors et l'évolution du taux de dépendance de la population âgée au cours du prochain demi-siècle. Ainsi, dans les pays où le taux d'activité des seniors est déjà relativement élevé et où l'on anticipe une augmentation modérée du rapport de dépendance de la population âgée, les ajustements à opérer seront sans doute plus limités que dans les pays où le taux d'activité des seniors est faible et où l'on anticipe une forte augmentation du taux de dépendance de la population âgée. Sur le tableau 1.1, les pays de l'OCDE ont été répartis en trois groupes par rapport à ces deux dimensions, en fonction du taux d'activité des seniors (élevé, moyen ou faible) et en fonction de l'évolution prévisible du taux de dépendance de la population âgée (augmentation modérée, forte ou très forte).

Tableau 1.1. **L'ampleur du défi à venir^a**

Taux d'activité des 50-64 ans, 2004	Evolution projetée du taux de dépendance de la population âgée, 2000-2050 ^b		
	Augmentation modérée	Forte augmentation	Très forte augmentation
<i>Élevé</i>	Danemark, Islande, Norvège, Suède, Suisse, États-Unis	Canada, Nouvelle-Zélande	Japon
<i>Moyen</i>	Pays-Bas, Royaume-Uni	Australie, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Mexique	République tchèque, Corée, Portugal
<i>Faible</i>	Belgique, Luxembourg, Turquie	Autriche, Hongrie	Grèce, Italie, Pologne, République slovaque, Espagne

a) Les pays ont été répartis entre les trois groupes au regard de chaque variable selon s'ils se situent à plus d'un demi écart-type de la moyenne pour l'ensemble des pays.

b) Rapport de la population âgée de 65 ans et plus à la population âgée de 20 à 64 ans.

Source : Estimations de l'OCDE basées sur les taux d'activité issus des statistiques de l'OCDE sur la population active et des taux de dépendance de la population âgée issus de la base de données de projections de population et de population active de l'OCDE.

Par conséquent, si l'on s'en tient à cette classification à deux dimensions, il apparaît que les ajustements les plus importants seraient sans doute à opérer dans des pays comme la Grèce, l'Italie, la Pologne, la République slovaque et l'Espagne, tandis que les ajustements les plus limités concerneraient des pays comme le Danemark, l'Islande, la

Norvège, la Suède, la Suisse et les États-Unis. Les pays en bas de chaque colonne auront des ajustements plus importants à opérer du fait que le taux d'activité des seniors y est plus faible et, de même, les pays situés en partie droite du tableau auront des ajustements plus importants à opérer du fait d'un vieillissement plus prononcé de leur population.

Naturellement, ce cadre simple ne donne qu'une vision partielle de la situation. Par exemple, il y a tout lieu de croire que certains pays comme la Belgique et la France, où les taux de dépendance de la population âgée sont déjà relativement élevés, pourront difficilement s'accommoder d'une hausse – même modérément importante – de ce taux. En outre, les pays qui ont déjà des taux très élevés de dépenses publiques, comme les pays nordiques, auront sans doute une marge de manœuvre plus limitée et seront donc peut-être amenés à réaliser des ajustements sensibles pour assurer la viabilité de leurs finances publiques.

Par ailleurs, l'augmentation des dépenses publiques liée à un accroissement de la population âgée sera vraisemblablement en partie compensée par la réduction de la part des dépenses publiques consacrée à la prise en charge des enfants et à l'éducation, la part que représentent les enfants et les jeunes dans la population diminuant. Cependant, le déclin de cette catégorie de population sera généralement insuffisant pour compenser entièrement l'augmentation du nombre des inactifs âgés. Sur la base des taux d'activité actuels par âge et par sexe, le rapport de dépendance économique (autrement dit, le rapport de la population inactive totale à la population active) devrait augmenter dans tous les pays à l'exception du Mexique et de la Turquie (graphique 1.2, panneau du bas). L'augmentation du rapport de dépendance économique sera moins spectaculaire que l'augmentation du nombre des retraités par rapport au nombre de travailleurs, mais elle sera néanmoins sensible dans la plupart des pays, la progression allant d'environ un cinquième à environ la moitié. Par conséquent, dans tous les pays, à l'exception marquée de l'Islande, plus de la moitié de la population devrait être inactive en 2050.

La croissance de la population active et la croissance économique vont ralentir

En dehors de l'augmentation rapide du nombre des personnes âgées, l'autre aspect du vieillissement de la population réside dans le ralentissement de l'accroissement de la population âgée de 20 à 64 ans qui concentre l'essentiel de l'activité. Dans de nombreux pays de l'OCDE, au cours des deux prochaines décennies, la population âgée de 20 à 64 ans devrait non seulement diminuer relativement à la population totale mais aussi en chiffres absolus. De fait, c'est déjà ce qui est en train de se produire en Allemagne, au Japon et en Italie, et cela devrait s'observer dans de nombreux autres pays européens au cours des dix prochaines années. Ces facteurs devraient entraîner un net ralentissement de la croissance de la population active et, par conséquent, un ralentissement de la croissance économique, surtout en termes de PIB par habitant. Par conséquent, non seulement les pressions sur les finances publiques et les cotisations prélevées sur la population au travail s'intensifieront du fait de la réduction du nombre des actifs par rapport aux inactifs, mais encore il faut s'attendre à des taux de croissance économique par habitant beaucoup plus faibles, sauf à ce que le ralentissement de la croissance de la population active soit compensé par des gains importants de croissance de la productivité du travail.

Une estimation de référence de l'impact du vieillissement démographique sur la croissance du PIB par habitant peut être obtenue en partant de l'hypothèse que les taux d'activité par âge et par sexe resteront inchangés dans chaque pays et que la croissance de la productivité du travail se maintiendra au même niveau qu'entre 1970 et 2000. Sur cette base, la croissance du PIB par habitant dans les pays de l'OCDE devrait tomber à environ 1.7 % par an au cours des trois prochaines décennies – soit environ 30 % de moins que le

taux observé entre 1970 et 2000⁶. L'ampleur potentielle de ce ralentissement diffère sensiblement entre les pays et pourrait induire une inversion de la tendance de convergence à long terme des niveaux de PIB par habitant des pays de l'OCDE. Par exemple, sur la base d'un maintien de la structure actuelle de l'activité par cohorte, on anticipe un creusement de l'écart, en termes de PIB par habitant, entre le pays qui se situe en tête, les États-Unis, et les autres grandes économies de l'OCDE, au cours des 50 prochaines années (Oliveira Martins *et al.*, 2005). On anticipe des écarts particulièrement marqués, de plus de 20 % et 30 % respectivement, pour l'Allemagne et pour le Japon.

On peut illustrer la contribution potentielle d'une augmentation des taux d'activité des seniors destinée à contrebalancer l'impact négatif du vieillissement sur la croissance de la population active, et sur la croissance économique de façon plus générale, en comparant un scénario bâti sur une hypothèse de constance, dans lequel les taux d'activité par âge et par sexe restent inchangés, se maintenant à leurs niveaux actuels (scénario « constant »), et un scénario bâti sur une hypothèse d'augmentation graduelle du taux d'activité des seniors (scénario « maximum 50+ »). Dans le premier scénario, les taux d'activité par groupe d'âge de cinq ans et par sexe demeurent constants, se maintenant à leur niveau de 2000. Les taux d'activité sont aussi maintenus constants pour les groupes jeunes dans le deuxième scénario, mais ils augmentent progressivement pour les 50 ans et plus jusqu'à atteindre, en 2030, le taux d'activité maximum observé pour chaque groupe d'âge et chaque sexe, en 2000, dans la zone de l'OCDE (à l'exclusion des deux cas extrêmes que constituent l'Islande et le Mexique). Naturellement, il y a un potentiel d'augmentation des taux d'activité dans les groupes jeunes, en particulier chez les femmes. On peut donc construire un troisième scénario dans lequel les taux d'activité par sexe, pour tous les groupes d'âge, augmentent graduellement jusqu'à atteindre une valeur maximale (scénario « maximum »).

On voit, sur la base de ces scénarios, que les différentes hypothèses concernant l'évolution future des taux d'activité des seniors peuvent entraîner d'importantes disparités dans la croissance de la population active au cours des 50 prochaines années, dans la zone de l'OCDE (graphique 1.3). Dans le scénario bâti sur l'hypothèse de constance des taux d'activité, la population active de la zone de l'OCDE atteint un maximum de 570 millions d'individus vers 2020, après quoi elle se contractera. Dans le scénario bâti sur l'hypothèse d'une augmentation progressive du taux d'activité des 50 ans et plus, la croissance de la population active est beaucoup plus rapide et l'on atteint un maximum de 660 millions d'actifs vers 2030. Ensuite, la population active suivrait la même évolution, dans le sens d'une diminution, que dans le premier scénario, l'hypothèse étant une constance des taux d'activité par âge et par sexe après 2030. Naturellement, le troisième scénario, bâti sur une hypothèse d'augmentation des taux d'activité tant chez les jeunes que chez les plus âgés, aboutit à une croissance plus marquée encore de la population active. Cependant, l'essentiel de l'augmentation de la population active par rapport au premier scénario s'explique par l'augmentation du taux d'activité des seniors, ce qui montre que c'est dans ces groupes d'âge que la population augmentera le plus rapidement et que c'est aussi dans ces groupes d'âge que les possibilités d'augmentation des taux d'activité à l'avenir seront les plus importantes.

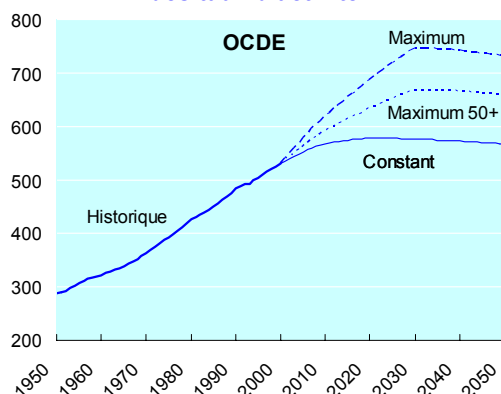
Dans la zone de l'OCDE, selon le scénario considéré, on peut s'attendre à de nettes disparités entre les principales économies dans la croissance future de la population active. Certaines de ces disparités reflètent le faible taux d'activité des seniors – ce qui implique qu'une augmentation des taux d'activité de ce groupe aurait un impact beaucoup plus important sur la croissance future de la population active. Aux États-Unis, la population

active devrait continuer de s'accroître au cours des 50 prochaines années, fût-ce à un rythme plus lent, dans les trois scénarios. En revanche, en Europe et au Japon, le maintien des taux d'activité par âge et par sexe à leur niveau actuel entraînerait une forte contraction de la population active. Si les taux d'activité augmentent selon les deuxième et troisième scénarios, la contraction de la population active sera reportée, en Europe, au-delà de 2030, mais pas au Japon, où la population active devrait se contracter, aussi bien à court terme qu'à long terme. Cela s'explique par le fait que les taux d'activité au Japon sont déjà parmi les plus élevés de la zone de l'OCDE, surtout pour les seniors, de sorte que les perspectives d'augmentation des taux d'activité sont plus limitées que dans les autres pays.

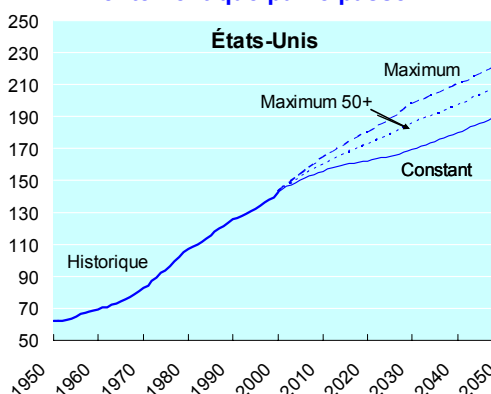
Graphique 1.3. **L'augmentation du taux d'activité des groupes âgés pourrait stimuler la croissance de la population active^a**

En millions d'individus

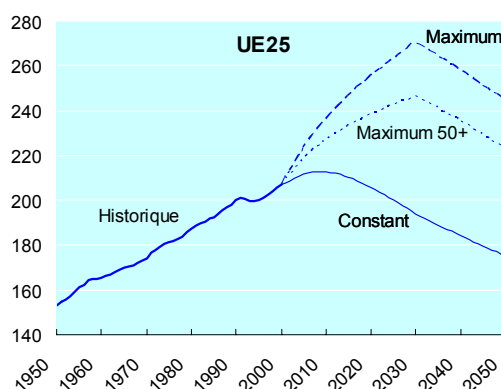
La population active des pays de l'OCDE cessera de s'accroître sauf augmentation des taux d'activité



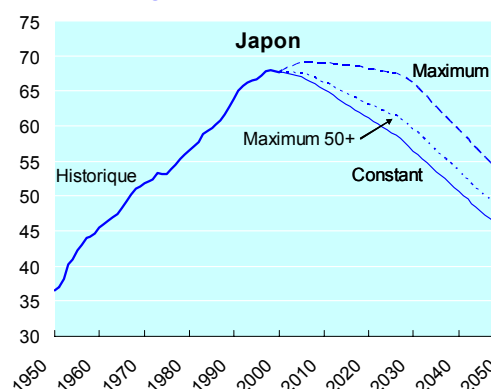
Aux États-Unis, la population active continuera de s'accroître mais plus lentement que par le passé



En Europe, la population active pourrait se contracter nettement, sauf augmentation des taux d'activité



Au Japon, une forte contraction de la population active est vraisemblable, même avec une augmentation des taux d'activité



- a) On envisage trois scénarios pour analyser la croissance future de la population active : le premier scénario (constant) postule la persistance des taux d'activité par âge et par sexe à leurs niveaux de 2000 ; le deuxième scénario (maximum 50+) postule que les taux d'activité par âge des 50 ans et plus augmentent sur la période 2000-2030, jusqu'à atteindre les taux maximaux observés en 2000 dans la zone de l'OCDE (à l'exclusion de l'Islande et du Mexique), après quoi ils demeurent constants ; et le troisième scénario (maximum) étend l'hypothèse d'augmentation des taux d'activité, comme envisagé dans le deuxième scénario, à tous les groupes d'âge.

Source : Base de données démographiques et base de données sur les projections de la population active de l'OCDE.

Les départs à la retraite seront nombreux

Il y a, derrière ces changements nets projetés au niveau de la taille de la population active, des flux bruts d'entrée dans l'activité et de sortie de l'activité beaucoup plus importants. Les employeurs auront donc à opérer des ajustements plus marqués encore de leurs effectifs que ne l'indique la réduction prévisible de la croissance globale de la population active. A partir du moment où la génération issue du baby-boom arrivera à l'âge de la retraite, les cohortes de travailleurs qui partiront à la retraite seront de plus en plus nombreuses par rapport aux nouveaux entrants sur le marché du travail. Si l'on postule des comportements d'activité par âge et par sexe inchangés dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, le nombre des sorties du marché du travail dans la population âgée de 50 ans et plus peut passer d'environ 8.5 millions par an sur la période 2000-2005 à environ 12 millions par an sur la période 2025-2030. Dans le même temps, le nombre des nouvelles entrées sur le marché du travail parmi les jeunes de moins de 30 ans pourrait passer d'environ 12.9 millions à 11.9 millions par an. En Europe (pays de l'OCDE uniquement), le nombre des retraités excéderait le nombre des entrants jeunes sur le marché du travail d'ici 2015, et le décalage serait de près d'un million de personnes annuellement vers 2030. L'écart anticipé par rapport à la population active totale serait plus important encore pour le Japon, sur la même période.

Ces déséquilibres pourraient induire des coûts d'ajustement fort lourds pour les employeurs du fait que ceux-ci devraient gérer des flux accrus de sorties d'activité tout en essayant de recruter à partir d'une réserve de travailleurs en diminution. Cela pourrait provoquer des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs, en particulier les soins de santé et les soins de longue durée. Dans beaucoup de pays, un grand nombre de fonctionnaires vont partir à la retraite au cours des vingt prochaines années, et leur remplacement risque d'aggraver les difficultés de recrutement dans le secteur privé (Hoj et Toly, 2005).

3. Le rôle essentiel des mesures destinées à encourager le travail au-delà d'un certain âge

L'un des éléments clés, face à ces enjeux économiques, consistera à lever les obstacles à l'activité, en particulier pour les seniors. Si l'on parvenait à encourager les plus âgés à rester plus longtemps en activité, cela pourrait être bénéfique sur trois plans : cela stimulerait la croissance de la population active et cela aiderait à compenser l'impact négatif du vieillissement de la population sur la croissance économique ; cela améliorerait la situation des finances publiques, les dépenses publiques liées aux préretraites diminuant tandis que les recettes fiscales augmenteraient ; et cela serait favorable aussi pour les employeurs dans la mesure où cela tempérerait le rythme auquel ils devraient remplacer les travailleurs qui partiraient à la retraite par de nouveaux entrants. En outre, les cessations anticipées d'activité ne sont pas toujours volontaires et peuvent être source de graves difficultés pour de nombreux seniors sous forme d'exclusion sociale et de possibilités réduites de s'assurer un revenu suffisant pour leur retraite. Par conséquent, les mesures destinées à aider les seniors à se maintenir plus longtemps en activité peuvent aussi avoir un impact plus direct sur le niveau de bien-être individuel.

Endiguer la vague des cessations anticipées d'activité n'est que l'une des réponses possibles au vieillissement ; d'autres mesures qui se traduiraient soit par une croissance plus rapide de la population active (grâce à une augmentation de l'immigration, par exemple), soit par une intensification des gains de productivité (grâce à des investissements dans les compétences et le capital humain, la R-D et l'innovation, par exemple), contribueraient aussi à compenser l'impact négatif du vieillissement démographique sur les finances publiques et sur la croissance du PIB par tête. Mais chacune de ces approches présente des forces et des faiblesses, et il faut considérer que ces mesures sont de nature à jouer un rôle complémentaire par rapport aux mesures destinées à encourager une plus forte participation à la vie active face au vieillissement de la population (voir encadré 1.1).

Encadré 1.1. Les trois « P » face au vieillissement de la population

La croissance du PIB par tête peut se décomposer entre trois grands facteurs à propos desquels on parle parfois des trois « P » : population ; productivité ; et participation à l'activité. L'impact négatif du vieillissement de la population sur la croissance doit donc pouvoir être contrebalancé par des mesures destinées à infléchir l'évolution de chacun de ces facteurs.

Population. La principale cause de l'impact négatif du vieillissement sur la croissance du PIB par tête est la diminution des effectifs des classes d'âge de forte activité (20-64 ans) par rapport aux groupes plus jeunes et plus âgés. Par conséquent, l'une des parades au vieillissement sera d'essayer de modifier la structure par âge de la population, en élevant la fécondité ou en augmentant les migrations. Cependant, cette approche se heurte à plusieurs limites. D'abord, même si l'on parvenait à élever la fécondité – il y a tout un débat sur la façon d'y parvenir – cela n'aurait un impact favorable, en réduisant la charge économique supportée par la population au travail, qu'à moyen et long terme. A court terme, cela entraînerait, au contraire, un alourdissement du taux de dépendance économique. A l'inverse, une augmentation de l'immigration, si elle était substantielle, abaisserait immédiatement le taux de dépendance économique, surtout s'il s'agissait essentiellement d'une immigration de main-d'œuvre, autrement dit d'une immigration à des fins d'emploi. Mais, à moyen et long terme, l'impact sur les taux de dépendance est moins net car le comportement démographique des migrants et de leurs descendants tend à converger vers celui des nationaux du point de vue de la fécondité et de la mortalité. Par conséquent, il faudrait une augmentation soutenue et potentiellement importante du taux d'immigration pour modifier notablement la structure par âge, à long terme, de la population. Cela risque d'être difficile à réaliser, tant sur le plan politique que sur le plan social, et cela peut engendrer des coûts importants (en plus des avantages) dans la mesure où il faudra aider un nombre accru de migrants à réussir leur intégration dans l'économie et dans la société du pays d'accueil. Néanmoins, comme on l'indique dans le Livre vert de la Commission européenne sur la gestion des migrations économiques (CE, 2005), l'immigration a assurément un rôle à jouer pour éviter les pénuries potentielles de main-d'œuvre.

Productivité. Une augmentation permanente du taux d'accroissement de la productivité du travail aiderait à compenser l'impact négatif du vieillissement de la population sur la croissance économique – fondamentalement, la baisse du nombre des travailleurs par rapport à la population totale pourrait être compensée par une croissance plus rapide de la productivité de chaque travailleur. Cependant, l'impact sur les finances publiques serait vraisemblablement moins net que l'impact sur la croissance économique. L'accélération des gains de productivité du travail tendrait à aller de pair avec une augmentation plus forte des salaires réels, laquelle, dans un second temps, se traduirait par une plus forte augmentation des dépenses publiques, celles-ci étant, directement ou indirectement, liées à la croissance des salaires (par le biais, par exemple, des coûts salariaux propres du secteur public, ou du fait de la fourniture de services à forte composante de travail, ou du fait que les prestations sociales et les pensions sont indexées sur les salaires). Par conséquent, les actifs (et les inactifs) connaîtraient, certes, une plus forte progression de leur revenu brut si la productivité augmentait plus rapidement, mais cette progression serait en partie annulée par l'alourdissement des prélèvements fiscaux destinés à financer le surcroît de dépenses publiques.

Participation à l'activité. Si l'on parvient à mieux mobiliser l'offre de travail, cela réduira les taux de dépendance économique et cela améliorera la situation des finances publiques, outre que cela induira un accroissement du potentiel de croissance économique, à la fois à court terme – en fonction du rythme d'augmentation – et à long terme. De plus, il y a un réel potentiel d'augmentation des taux d'activité dans les groupes âgés parallèlement à l'allongement de l'espérance de vie sans incapacité. Néanmoins, étant donné l'ampleur probable de la diminution des effectifs des classes d'âge de forte activité (20-49 ans) par rapport à la population âgée, une augmentation même substantielle des taux d'activité des groupes âgés n'aura vraisemblablement qu'un impact modéré sur la croissance économique par tête ; mais elle aura un impact beaucoup plus marqué sur les finances publiques.

Source : Cet encadré s'appuie sur plusieurs études dont, notamment : Australian Productivity Commission (2005) ; Finnish Prime Minister's Office (2005) ; et Oliveira Martins *et al.* (2005).

Notes

1. Ces différences entre pays reflètent la diversité des hypothèses nationales concernant l'évolution de la fécondité, les tendances migratoires et la longévité qui sous-tendent les projections du graphique 1.1, mais aussi les différences actuelles et passées concernant ces facteurs démographiques.
2. L'indicateur plus traditionnellement utilisé est le taux de dépendance de la population âgée qui exprime le rapport de la population âgée de 65 ans et plus à la population âgée de 20 à 64 ans (ou, plus traditionnellement, de 15 à 64 ans). Mais tous les jeunes ne travaillent pas et tous les groupes âgés ne sont pas à la retraite, et les proportions varient sensiblement d'un pays à l'autre.
3. Le dénominateur, sur le graphique 1.2, est la population active et non pas le nombre de personnes occupant un emploi, les scénarios ne prenant en compte que la taille projetée de la population active. Par conséquent, le nombre de retraités par travailleur ou le nombre d'inactifs par travailleur est sous-estimé par l'inverse du complément à l'unité des taux de chômage. Par exemple, si le taux de chômage est de 5 %, le rapport du nombre de retraités au nombre de travailleurs est supérieur d'environ 5 % au rapport du nombre de retraités à la population active, et il lui serait supérieur d'environ 11 % si le taux de chômage était de 10 %.
4. Cependant, l'essentiel de l'augmentation des dépenses de santé proviendra vraisemblablement de la poursuite de la tendance longue à l'augmentation de la part de PIB consacrée aux dépenses de santé indépendamment des tendances démographiques – du fait, notamment, de l'introduction de nouveaux médicaments coûteux et de nouveaux types d'interventions et de techniques médicales.
5. Les différences entre pays du point de vue du nombre des retraités par travailleur dépendront aussi des structures d'activité des groupes jeunes par sexe dans chaque pays.
6. Bien que ces estimations soient grossières, leur ordre de grandeur cadre avec celui d'estimations nationales plus élaborées. Par exemple, l'Australian Productivity Commission (2005) a estimé qu'en cas de maintien de la croissance de la productivité de la main-d'œuvre à son niveau actuel, la croissance du PIB par habitant pourrait tomber à environ 1.25 % par an d'ici le milieu des années 2020 – soit environ la moitié du taux enregistré entre 2003 et 2004.

Bibliographie

- Adams, S. (2004), « Age Discrimination Legislation and the Employment of Older Workers », *Labour Economics*, vol. 11, n° 2, pp. 219-241.
- Aubert, P. (2005), « Les salaires des seniors sont-ils un obstacle à leur emploi ? », *Les salaires en France*, INSEE, juin.
- Australian Department of Health and Ageing (2002), « The National Strategy for an Ageing Australia: An Older Australia, Challenges and Opportunities for All », édition réimprimée avec amendements (1^{re} édition en 2001), Canberra.
- Australian Productivity Commission (2005), « Economic Implications of an Ageing Australia », Research Report, Productivity Commission, Canberra.
- Bassanini, A., A.L. Booth, G. Brunello, M. De Paola et E. Leuven (2005), « Workplace Training in Europe », IZA Discussion Paper, n° 1640, IZA, Bonn, août.
- Behaghel, L. et N. Greenan (2005), « Training and Age-Biased Technical Change: Evidence from French Micro Data », CREST Working Papers, n° 6, INSEE, Paris, janvier.
- Behaghel, L., B. Crépon and B. Sédillot (2004), « Contribution Delalande et transitions sur le marché du travail », *Economie et Statistique*, n° 372, pp. 61-88.
- Blau, D. et R. Riphahn (1999), « Labor Force Transitions of Older Married Couples in Germany », *Labour Economics*, vol. 6, n° 2, pp. 229–251.
- Blekesaune, M. et P.E. Solem (2005), « Working Conditions and Early Retirement: A Prospective Study of Retirement Behavior », *Research on Aging*, vol. 27, n° 1, pp. 3-30.
- Blöndal, S. et S. Scarpetta (1998), « The Retirement Decision in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, n° 98, OCDE, Paris.
- Bound, J., M. Schoenbaum, T. Stinebrickner et T. Waidmann (1999), « The Dynamic Effects of Health on the Labor Force Transitions of Older Workers », *Labour Economics*, vol. 6, n° 2, pp. 179-202.
- Burniaux, J-M., R. Duval et F. Jaumotte (2003), « Coping with Ageing: a Dynamic Approach to Quantify the Impact of Alternative Policy Options on Future Labour Supply in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, n° 371, OCDE, Paris.
- Commission européenne (CE) (2005), « Green Paper on an EU Approach to Managing Economic Migration », COM(2004) 811 final, Commission européenne, Bruxelles.
- Cremer, H. et P. Pestieau (2003), « The Double Dividend of Postponing Retirement », *International Tax and Public Finance*, vol. 10, pp. 419-434.

- Crépon, B. et P. Aubert (2003), « Productivité et salaire des travailleurs âgés », *Économie et Statistique*, n° 368, pp. 157-185.
- Daniel, K. et W.S. Siebert (2004), « Does Employment Protection Reduce the Demand for Unskilled Labor? », IZA Discussion Papers, n° 1290, IZA, Bonn, septembre.
- Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, n° 370, OCDE, Paris.
- Dygaló, N. (2003), « Mid-career Productivity and Employment after the Age of Fifty », manuscrit non publié, Université de Cornell, New York.
- Finnish Prime Minister's Office (2005), « Finland for People of All Ages – Government Report on the Future: Demographic Trends, Population Policy, and Preparation for Changes in the Age Structure », Finnish Prime Minister's Office, Publications 34/2004, Helsinki.
- Gautié, J. (2004), « Les travailleurs âgés face à l'emploi », *Économie et Statistique*, n° 368.
- Gruber, J. et D. Wise (eds.) (1999), *Social Security and Retirement around the World*, University of Chicago Press, Chicago et Londres.
- Gruber, J. et D. Wise (dir. pub.) (2004), *Social Security and Retirement around the World: Micro-Estimation*, University of Chicago Press, Chicago et Londres.
- Guillemard, A. (2003), *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Armand Colin, Paris.
- Gustman, A.L. et T.L. Steinmeier (2004), « Minimum Hours Constraints, Job Requirements and Retirement », NBER Working Paper n° 10876, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, octobre.
- Hellerstein, J.K. et D. Neumark (2004), « Production Function and Wage Equation Estimation with Heterogeneous Labor: Evidence from a New Matched Employer-Employee Data Set », NBER Working Paper n° 10325, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, février.
- Hirsch, B.T., D.A. MacPherson et M.A. Hardy (2000), « Occupational Age Structure and Access for Older Workers », *Industrial and Labour Relations Review*, vol. 53, n° 3, pp. 401-418.
- Hoj, J. et S. Toly (2005), « The Labour Market Impact of Rapid Ageing of Government Employees: Some Illustrative Scenarios », OECD Economics Department Working Papers, n° 441, OCDE, Paris.
- Jimenez-Martin, S., J. Labeaga et M. Martínez Granado (1999), « Health Status and Retirement Decisions for Older European Couples », IRISS Working Paper Series, n° 1999-01, CEPS/INSTEAD, Luxembourg.
- Kerkhofs, M., M. Lindeboom et J. Theeuwes (1999), « Retirement, Financial Incentives and Health », *Labour Economics*, vol. 6, n° 2, pp. 203-227.
- Kruse, D. et L. Schur (2003), « Employment of People with Disabilities following the ADA », *Industrial Relations*, vol. 42, n° 1, pp. 31-66, janvier.
- Lazear, E.P. (1979), « Why Is There Mandatory Retirement? », *Journal of Political Economy*, vol. 87, n° 6, pp. 1261-1284.

- Lazear, E.P. (1981), « Agency, Earnings Profiles, Productivity, and Hours Restrictions », *American Economic Review*, vol. 71, n° 4, pp. 606-620.
- Lazear, E.P. (1986), « Retirement From the Labour Force », in O. Ashenfelter et R. Layard (dir. pub.), *Handbook of Labour Economics*, North Holland, Amsterdam, pp. 305-355.
- Martin, J.P. et D. Grubb (2001), « What works and for whom: A review of OECD countries' experiences with active labour market policies », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 8, n° 2, pp. 9-56.
- OCDE (1998), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris.
- OCDE (1999), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris.
- OCDE (2000), *Literacy in the Information Age: Final Report of the International Adult Literacy Survey*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001), *Perspectives économiques*, vol. 2001/1, n° 69, OCDE, Paris.
- OCDE (2002), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : Australie, Danemark et Pays-Bas*, vol. 1, OCDE, Paris.
- OCDE (2003a), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Suède*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003b), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Espagne*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003c), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Belgique*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003d), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Suisse*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003e), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : Autriche, Irlande et Japon*, vol. 2, OCDE, Paris.
- OCDE (2003f), *Transformer le handicap en capacité : promouvoir le travail et la sécurité des personnes handicapées*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004a), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Norvège*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004b), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Japon*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004c), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Corée*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004d), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Royaume-Uni*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004e), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004f), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Italie*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004g), *Vieillesse et Politiques de l'Emploi : Luxembourg*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004h), *Vieillesse et politiques de l'emploi : République tchèque*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004i), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004j), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : Nouvelle-Zélande, Portugal, Suisse*, vol. 3, OCDE, Paris.
- OCDE (2005a), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Pays-Bas*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005b), *Vieillesse et politiques de l'emploi : États-Unis*, OCDE, Paris.

- OCDE (2005c), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : Canada, Finlande, Suède et Royaume-Uni*, vol. 4, OCDE, Paris.
- OCDE (2005d), *Les pensions dans les pays de l'OCDE : panorama des politiques publiques*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005e), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Autriche*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005f), *Vieillesse et politiques de l'emploi : France*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005g), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Irlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005h), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Danemark*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005i), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Australie*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005j), *Promouvoir la formation des adultes*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005k), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005l), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Canada*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005m), *Vieillesse et politiques de l'emploi : Allemagne*, OCDE, Paris.
- Oliveira Martins, J., F. Gonand, P. Antolin, C. de la Maisonneuve et K. Yoo (2005), « The Impact of Ageing on Demand, Factor Markets and Growth », OECD Economics Department Working Papers n° 420, OCDE, Paris.
- Orszag, J.M. et D.J. Snower (2003), « Designing Employment Subsidies », *Labour Economics*, vol. 10, n° 5, pp. 557–572.
- Penner, R.G., P. Perun et C.E. Steuerle (2002), « Legal and Institutional Impediments to Partial Retirement and Part time Work by Older Workers », Urban Institute Research Report, Urban Institute, Washington, D.C.
- Queisser, M. et E. Whitehouse (2006), « Neutral, Fair or Something Else? A taxonomy of actuarial concepts used in pension-system design », OECD Social, Employment and Migration Working Papers, OCDE, à paraître.
- Salthouse, T.A. (1984), « Effects of Age and Skill in Typing », *Journal of Experimental Psychology*, vol. 13, pp. 345-371.
- Schils, T. (2005), *Early Retirement Patterns in Europe: A Comparative Panel Study*, Dutch University Press, Amsterdam.
- Skirbekk, V. (2003), « Age and Individual Productivity: A Literature Survey », Max-Planck Institute for Demographic Research Working Paper, WP 2003-028, Max-Planck Institute for Demographic Research, Rostock, Allemagne, août.
- Takala, M. (2003), « Research on Part-time Pensions 2001 », document non publié, Helsinki.
- UK Department of Work and Pensions (2005), *Opportunity Age: Meeting the Challenges of Ageing in the 21st Century*, TSO (The Stationery Office), Norwich.
- Volkoff, S., A.-Fr. Molinié et A. Jolivet (2000), « Efficaces à tout âge : vieillissement démographique et activités de travail », Dossier du Centre d'Études de l'Emploi, n° 16, France.

Table des matières

Résumé	9
Introduction	15
Chapitre 1. Le défi à venir	17
1. L'ampleur du défi démographique	18
2. Les conséquences économiques du vieillissement démographique	19
3. Le rôle essentiel des mesures destinées à encourager l'activité des seniors	24
Chapitre 2. Travailler après 50 ans	27
1. Diversité entre les pays	28
2. Diversité au sein des pays	44
3. Les perspectives pour les seniors : à certains égards, les choses ne seront plus jamais les mêmes	46
Chapitre 3. Désincitations au travail et obstacles à l'emploi	51
1. Qu'est-ce qui détermine les décisions de travail et de départ à la retraite ?	52
2. Incitations au départ à la retraite	52
3. Obstacles du côté des employeurs	65
4. Obstacles du côté des seniors	76
5. Repenser les incitations au travail et lever les obstacles à l'emploi	85
Chapitre 4. Supprimer les désincitations au travail et offrir plus de choix dans les décisions en matière de retraite et de travail	89
1. Réforme des retraites et choix du moment du départ à la retraite	90
2. Réduire les incitations (autres que les pensions) au départ anticipé à la retraite	101
3. Flexibilité dans l'accès à la retraite	104
4. Trouver le juste équilibre	107
Chapitre 5. Modifier l'attitude des employeurs et les pratiques en matière d'emploi	109
1. Modifier l'attitude des employeurs	110
2. S'attaquer aux facteurs objectifs qui réduisent la demande	117
3. Encourager les employeurs à aider les seniors	121
Chapitre 6. Améliorer l'employabilité	125
1. Promouvoir une culture de la formation	126
2. Améliorer les services de l'emploi pour les seniors	132
3. Améliorer les conditions de travail et la santé	141
4. Elargir la perspective	146
Chapitre 7. Remarques de conclusion sur la mise en œuvre des politiques	149
1. Adopter une démarche globale	150
2. Dissiper les idées fausses	152
3. Lier plus étroitement les politiques aux faits	153
4. Faire des défis une opportunité	154
Bibliographie	157

Liste des encadrés

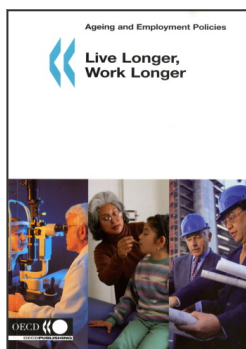
Encadré 1.1.	Les trois « P » face au vieillissement de la population	25
Encadré 3.1.	Les principaux facteurs qui déterminent les décisions en matière de travail et de retraite	53
Encadré 3.2.	Dispenses de recherche d'emploi pour les seniors au chômage	62
Encadré 3.3.	La productivité diminue-t-elle avec l'âge ?	70
Encadré 3.4.	Profils des salaires par âge : que montrent-ils ?	72
Encadré 4.1.	Réformes des régimes de retraite et incitations au travail	91
Encadré 4.2.	Principales caractéristiques du système notionnel de retraite à cotisations définies en vigueur en Suède	97
Encadré 4.3.	Les piliers du système de retraite australien séparent l'aspect protection de l'aspect incitation	98
Encadré 4.4.	Restreindre les voies d'accès à un départ anticipé à la retraite : l'exemple de la Finlande	104
Encadré 4.5.	Les retraites à temps partiel : l'expérience de la Finlande et de la Suède	106
Encadré 5.1.	Encourager les pratiques optimales sur le lieu de travail : l'exemple du Royaume-Uni avec la campagne <i>Age Positive</i> et des lignes directrices dans ce sens	112
Encadré 5.2.	L'action conjointe des partenaires sociaux et de la société civile aux Pays-Bas	113
Encadré 5.3.	Législation contre la discrimination liée à l'âge aux États-Unis et en Europe	114
Encadré 5.4.	Pénalités pour les employeurs en cas de licenciement de travailleurs âgés : l'expérience française	122
Encadré 6.1.	La réforme des compétences en Norvège	127
Encadré 6.2.	Promouvoir la formation parmi les travailleurs expérimentés : l'exemple du nouvel accord français	129
Encadré 6.3.	Le programme <i>New Deal 50 Plus</i> au Royaume-Uni	134
Encadré 6.4.	L'initiative des projets pilotes pour les travailleurs âgés au Canada	140
Encadré 6.5.	Les initiatives multiples de la Finlande en faveur de la prolongation de la vie active	142
Encadré 6.6.	La stratégie nationale australienne d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail	143
Encadré 7.1.	Stratégies nationales face au vieillissement	151

Liste des tableaux

Tableau 1.1.	L'ampleur du défi à venir	20
Tableau 3.1.	Incitations au départ anticipé à la retraite	54
Tableau 3.2.	Dans certains pays, l'âge officiel de départ à la retraite est bas	56
Tableau 3.3.	Obstacles du côté des employeurs au recrutement et au maintien dans l'emploi	64
Tableau 3.4.	Obstacles à l'amélioration de l'employabilité	77
Tableau 4.1.	Exemples de mesures de réforme des retraites affectant le choix du moment du départ à la retraite	93
Tableau 4.2.	Exemples nationaux de changements affectant les incitations (autres que les pensions) à rester en activité	102
Tableau 5.1.	Mesures destinées à lutter contre la discrimination liée à l'âge	111
Tableau 5.2.	Subventions salariales incitant à embaucher ou maintenir en place des seniors	119
Tableau 6.1.	Mesures d'aide à l'emploi des seniors	135

Liste des graphiques

Graphique 1.1.	Tous les pays de l'OCDE vieillissent, mais certains plus vite que d'autres	18
Graphique 1.2.	Le vieillissement de la population représentera une charge économique de plus en plus lourde pour les travailleurs	19
Graphique 1.3.	L'augmentation du taux d'activité des groupes âgés pourrait stimuler la croissance de la population active	23
Graphique 2.1.	Le taux d'activité des groupes âgés varie beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre	29
Graphique 2.2.	Les taux d'activité des seniors diffèrent selon les sexes	30
Graphique 2.3.	Corrélation entre le taux d'activité des groupes jeunes et le taux d'activité des groupes plus âgés	31
Graphique 2.4.	Comparaison entre l'âge effectif et l'âge officiel de la retraite	32
Graphique 2.5.	Anticipations concernant la durée de la retraite en années	33
Graphique 2.6.	Taux d'emploi et taux d'emploi ajusté par le temps de travail	34
Graphique 2.7.	Les seniors au chômage	35
Graphique 2.8.	L'embauche des seniors	38
Graphique 2.9.	Départs volontaires et pertes d'emploi chez les seniors	39
Graphique 2.10.	Embauches et licenciements de seniors	40
Graphique 2.11.	La raison principale pour laquelle les plus âgés ne travaillent pas varie d'un pays à l'autre	41
Graphique 2.12.	Voies de sortie de l'emploi pour les seniors	43
Graphique 2.13.	Disparité entre pays dans les taux d'activité des seniors	45
Graphique 2.14.	Les seniors, à l'avenir, auront un meilleur niveau d'éducation	48
Graphique 3.1.	Les pensions sont beaucoup plus généreuses dans certains pays que dans d'autres	58
Graphique 3.2.	Substitution entre différents mécanismes de sortie anticipée en Belgique et en France	61
Graphique 3.3.	Discrimination au travail liée à l'âge	67
Graphique 3.4.	Profils de salaire par âge et sexe des travailleurs à temps complet	69
Graphique 3.5.	Salaires à l'ancienneté et résultats sur le marché du travail	71
Graphique 3.6.	Profils des salaires par âge et par niveau d'éducation pour les hommes travaillant à temps complet	73
Graphique 3.7.	Une LPE stricte constitue-t-elle une protection pour les travailleurs âgés ?	75
Graphique 3.8.	Formation des travailleurs âgés et des travailleurs jeunes	78
Graphique 3.9.	Formation des travailleurs âgés masculins et durée escomptée du retour sur investissement	79
Graphique 3.10.	Conditions de travail difficiles par âge et sexe	82
Graphique 3.11.	Problèmes de santé liés au travail par âge et sexe	82
Graphique 3.12.	Travailleurs âgés de 50 ans et plus travaillant 50 heures par semaine voire davantage	83
Graphique 3.13.	Travail à temps partiel par âge et sexe	84
Graphique 4.1.	Réformer les pensions pour réduire l'incitation au départ anticipé à la retraite : trois stratégies	94
Graphique 7.1.	Plus d'emplois pour les travailleurs âgés ne signifie pas moins d'emplois pour les jeunes	153



Extrait de :
Live Longer, Work Longer

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264035881-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Le défi à venir », dans *Live Longer, Work Longer*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264035898-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.